



COLLÈGE DE L'ÉPI D'OR

BÂTIMENT SCOLAIRE PRIMAIRE À CUGY - VD

ouvrage 2503

Maître de l'ouvrage
Commune de Cugy
Rue du Village 13
1053 Cugy

Représentant du maître d'ouvrage
Fragnière Partenaires Sàrl
Rue des Tuillières 1
1196 Gland

Collaborateur :
M. Basile Zufferey

Entreprise totale
Guillet Constructions Générales SA
Route de la Magne 5
1687 La Magne

Chef de projet :
M. Guillaume Jean-Petit-Matile

Architectes
Agile Atelier d'Architecture SA
Chemin de la Toffeyre 19
1095 Lutry

Collaborateurs :
M. Mathieu Thibault
Mme Eva Jimenez

Ingénieurs civils
Liard et Associés SA
Chemin Neuf 1
1163 Etoy

Bureaux techniques
CVSE :
Guillet Techniques Générales SA
Route de la Magne 5
1687 La Magne

Géomètre
Courdesse & Associés SA
Rue de Praz-Palud 7
1040 Echallens

Coordonnées
Chemin de l'Épi d'Or 25
1053 Cugy

Conception 2014

Réalisation 2014 – 2015



HISTORIQUE / SITUATION

Besoins urgents. L'essor rapide de la commune de Cugy, à la périphérie lausannoise, et la mise en œuvre de la nouvelle loi scolaire (LEO), ont nécessité une mise à disposition urgente de nouvelles classes pour le secteur primaire. Une parcelle d'utilité publique dans le périmètre du nouveau quartier d'Es Chesaux avait été prévue à cet effet. La commune a souhaité réaliser un collège à cet endroit en raison de la proximité du lieu d'habitation de la majorité des élèves qui résident dans les quartiers nord de Cugy.

Implanté dans l'angle sud-ouest du quartier, ce projet était soumis au règlement du plan de quartier qui limitait la hauteur, l'emprise au sol du bâtiment et le nombre d'étages à 2. De plus, la présence d'un bac de rétention des eaux du quartier situé en bas de la parcelle et sur toute sa largeur constituait une contrainte supplémentaire. Cette parcelle relativement restreinte et proche des bâtiments construits, a représenté pour l'architecte un véritable défi pour réaliser le programme demandé par la commune en collaboration avec l'établissement scolaire.

Le terrain en pente a permis la construction d'un sous-sol bénéficiant d'un apport de lumière naturelle sur deux faces (sud et ouest). Des locaux à but pédagogique ont pu ainsi être aménagés au sous-sol dont une salle de rythmique. Ce socle du bâtiment, semi enterré, dispose d'une surface double de celle du rez-de-chaussée. La place devenait suffisante pour concevoir un collège disposant de la plupart des locaux nécessaires à l'enseignement aux élèves de 1 à 5P. Les deux étages possibles ont pu être réservés à l'aménagement de 5 classes.

La surface de la cour de récréation n'étant pas suffisante au rez-de-chaussée, il a fallu l'aménager en 2 niveaux. A relever que le préau inférieur est revêtu d'un gazon synthétique ce qui permet son utilisation durant toute l'année. Enfin, un parking a trouvé encore sa place devant le bâtiment.



Edité en Suisse



PROGRAMME

Une exploitation maximale. En plus des classes proprement dites, un collège doit comporter un nombre important de locaux annexes selon les directives cantonales. A Cugy, il s'agit de locaux pédagogiques d'une part comprenant une salle dite ACM (activités créatrices manuelles), une salle de rythmique de 150 m² utilisable aussi pour l'enseignement de l'éducation physique chez les plus jeunes élèves, une salle d'appui, une salle des maîtres et une infirmerie.

D'autre part, des locaux techniques, sanitaires et de rangement sont généreusement à disposition. Le sous-sol comprenant la salle de rythmique est atteignable aussi par une rampe extérieure ce qui permet sa location aux sociétés locales sans entrer dans le secteur des classes. Le rez-de-chaussée abrite deux classes et un vaste hall d'entrée offre un espace utile pour accueillir les visiteurs voire pour exposer les travaux des enfants, par exemple. Trois classes constituent le premier étage.

Ainsi ce collège accueille une centaine d'enfants de 4 à 8 ans et le groupe d'enseignantes est suffisamment étoffé pour favoriser la collaboration et créer une dynamique favorable.

RÉALISATION

Construction en 9 mois. Lors des travaux préparatoires au chantier, des mesures spéciales ont été prises pour stabiliser les talus avoisinants en amont. Une paroi de 410 m² a été mise en place pour assurer la sécurité du chantier. La construction est toute en béton, y compris la dalle de toiture qui est revêtue d'Eternit avec pare-vapeur et isolation. Elle comporte un chéneau encaissé. Les parois en dur sont doublées d'une isolation périphérique avec un crépi de finition. Une partie des parois ouest et nord est habillée d'un parement en lames métalliques.

Les ouvrants sont en PVC et métal avec un verre feuilleté triple. Une grande façade vitrée en construction métallique, réalisée préalablement en atelier, surplombe l'entrée du nouveau collège. Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz, complétée par des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques qui fournissent un appoint d'eau chaude sanitaire et une production partielle d'électricité.

L'ensemble des mesures de protection énergétique assure au nouveau collège le label Minergie. La volumétrie de l'école reprend la typologie du quartier tout en se démarquant

par l'expression de son socle et de sa grande façade rideau. Un soin particulier a été apporté au choix des couleurs à l'intérieur, afin d'animer les classes et les communs.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	1 700 m ²
Surface brute de planchers	:	1 370 m ²
Emprise au rez	:	381 m ²
Volume SIA	:	5 225 m ³
Répartition des surfaces		
Locaux pédagogiques		
(y compris vestiaires)	:	748 m ²
Locaux techniques	:	74 m ²
Coût total TTC	:	5 300'000.-
Coût m ² SPB SIA 416 (CFC 2)	:	3 400.-
Coût m ³ SPB SIA 416 (CFC 2)	:	896.-



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement, maçonnerie
ROVERO ASSOCIES SA
1400 Yverdon-les-Bains

Fenêtres
Y. CHATELAN SA
1053 Bretigny-sur-Morrens

Sanitaires
GETAZ-MIAUTON SA
1630 Bulle

Plâtrerie - Peinture
LA VITESSE SA
1029 Villars-Sainte-Croix

Nettoyages
CLEANUP SA
1053 Cugy

Echafaudages
ECHAMI LEMAN SA
1023 Crissier

Electricité
JEANFAVRE SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Système de fermeture
HASLER SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Plafonds suspendus
INSERRA MONTAGES SARL
1815 Clarens

Isolations périphériques
OK PEINTURE SA
1635 La Tour-de-Trême

Chauffage
HD ENERGIES SARL
1027 Loney

Revêtement de sol sportif
REALSPORT GROUP
1728 Rossens

Mobilier fixe
BUSCH SA MORRENS
1054 Morrens